

# SOMMAIRE

<b>0. LOI DE FINANCES POUR 2010 ET AUTRES TEXTES</b>	p. 4
<b>PRÉAMBULE DES SCPI RÉELLES, DES OPC I À LEURS DÉBUTS</b>	p. 10
<b>1. PRINCIPES GÉNÉRAUX</b>	p. 15
1.1. La transparence fiscale	p. 16
<b>2. PERSONNES PHYSIQUES</b>	p. 18
2.1. Acquisition des parts	p. 19
2.2. Détention des parts	p. 20
2.3. Transmission de parts par une personne physique	p. 42
2.4 et 2.5 Personnes physiques - Aspects particuliers	p. 48
<b>3. PERSONNES MORALES SOUMISES À L'IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS</b>	p. 115
3.1. Acquisitions des parts Droits d'enregistrement	p. 116
3.2. Détention des parts	p. 117
3.3. Revente des parts	p. 118
3.4. Cas particuliers des personnes morales non résidentes	p. 119
<b>4. COLLECTIVITÉS SANS BUT LUCRATIF</b>	p. 121
4.1. Acquisition de parts - Droits d'enregistrement	p. 122
4.2. Détention et revente de parts	p. 123